

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre William-Hingston
Lundi 16 juin 2025 à 14h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre William-Hingston], tenue le lundi 16 juin 2025 à 14h, au centre William-Hingston, 419 rue Saint-Roch H3N-1K2, à Montréal.

PRÉSENTS :

Marc-André Huot
Marie-Josée Hudon
Chantal Tapin
Kamila Ladet
Suyin Gonzalez Ruiz
Alison Fernanda Munoz Rojas
Sousa Elsie

Formant quorum sous la présidence de Marc-André Huot.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Beny Bouganim – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucune

MEMBRES ABSENTS :

Aucun

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum (5 minutes)

La présidence, Marc-André Huot, déclare la séance ouverte. Il est 14h

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Huot que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-16/06/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance (5 minutes)
 - 1.1 Vérification du quorum
 - 1.2 Responsable de la gestion du temps
 - 1.3 Responsable de la prise des notes et du procès-verbal
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
3. Approbation des procès-verbaux des deux dernières séances (26 mai) (10 minutes)
 - 3.1 Suivi au procès-verbal

- 4.Parole au public
- 5.Points d'information/rapports (20 minutes)
 - 5.1 Gestion du complexe William-Hingston
- 6.Dossiers où il est question d'adopter (30 minutes)
 - 6.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – Évaluation
 - 6.2 Budget Proforma
- 7.Dossiers où il est question de consulter (10 minutes)
 - 7.1 Changement d'horaire du centre – cours en PM
- 8.Dossiers où il est question d'approuver (0 minutes)
 - 8.1 Aucun
9. Suivi sur le budget (15 minutes)
- 10.Tour de table des diverses instances représentées (20 minutes)
 - 10.1Élèves
 - 10.2Enseignants
 - 10.3Professionnels
 - 10.4Personnel de soutien
 - 10.5Organisme sociocommunautaire
- 11.Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 26 mai 2025

IL EST PROPOSÉ par Marc-André Huot que le procès-verbal de la séance du lundi 26 mai 2025 soit approuvé sans modifications.
Approuvée à l'unanimité (02-CE-16/06/2025)

4. PAROLE AU PUBLIC

Nous n'avons de membres du public.

5. POINTS D'INFORMATION

5.1 Gestion du complexe William-Hingston

Suite au départ de l'organisme *Gestion des Loisirs du Parc*, certaines préoccupations sont soulevées. Il faut rappeler que l'organisme assure la gestion de certains secteurs du complexe William-Hingston. Il est question de l'accueil et de la surveillance ainsi que de l'entretien. Comme ce mandat prend fin à la fin du mois de juin 2025, certaines questions se posent pour la prochaine année scolaire. Qui assurera l'accueil et la surveillance au complexe? Les élèves du centre William-Hingston et la clientèle de la bibliothèque de Parc-Extension utilisent la porte principale du complexe. Qui assurera l'entretien du rez-de-chaussée?

Marc-André Huot, Beny Bouganim et Nelson Ossé ont eu une rencontre avec Alexandre Fafard du CSSDM, responsable du dossier de transition. Les enjeux principaux ont été nommés, des décisions importantes suivront sous peu entre le CSSDM et la ville de Montréal. Au moment du départ, il faudra déterminer le fonctionnement de la bibliothèque de Parc-Extension (accueil et passage des utilisateurs, entretien du rez-de-chaussée et les toilettes du rez-de-chaussée). Pour les élèves du centre William-Hingston, le plan de match consiste à assurer l'accueil à l'entrée principale. Au sujet des locaux du sous-sol, ces derniers ne pourront plus être utilisés pour les cours du centre William-Hingston à compter du mois de juillet 2025.

Les membres expriment certaines préoccupations concernant la sécurité du personnel et des élèves du centre. B. Bouganim rappelle que la sécurité demeure une priorité pour le CSS. Il est notamment envisagé de fermer la porte principale à certains moments de la journée. L'installation d'une caméra à l'extérieur de cette porte est également à l'étude, ce qui permettrait une ouverture contrôlée à distance. Plusieurs scénarios sont actuellement évalués afin d'assurer une transition optimale.

6. Dossiers où il est question d'adopter

6.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation - Évaluation

B. Bouganim précise qu'il y a erreur dans la séquence de présentation du dossier. Plus précisément, l'évaluation sera présentée aujourd'hui aux membres du CÉ. Dès la prochaine année scolaire, le nouveau PLVI actualisé dans un nouveau gabarit sera présenté aux membres du CÉ pour adoption.

Eliya Lolova, directrice adjointe, présente l'évaluation du PLVI. Elle présente les résultats du sondage portant sur l'analyse du climat scolaire. En 2023-2024, les élèves ont répondu au sondage. En avril 2025, ce sont les membres du personnel qui ont répondu au sondage. Les résultats se trouvent dans l'équipe TEAMS du CÉ. Dans l'ensemble, les résultats sont très positifs.

6.2 Budget Proforma

Le budget Proforma est présenté par B. Bouganim.

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Huot que le budget Proforma soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-16/06/2025)



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

7. Dossiers où il est question de consulter

7.1 Changement d'horaire du centre – cours en PM

B. Bouganim rappelle l'enjeu. Il informe les membres qu'une consultation débutera en lien avec l'horaire des cours de l'après-midi. Les cours débutent à 13h25, soit 45 minutes après la fin des cours du matin à 12h40. Il y a un enjeu lié aux tâches du personnel enseignant et plus précisément en lien avec les assemblées. Si une enseignante ou un enseignant souhaite choisir un poste en AM (12h et moins) et le combiner avec un atelier de l'après-midi de 10h, ceci n'est pas possible selon les règles des assemblées de placement. Bien que ce ne soit pas le cas pour un grand nombre de postes, l'enjeu a été soulevé et mentionné à B. Bouganim. Si nous devons commencer à la même heure et avoir une pause de dîner de 60 minutes, les périodes des ateliers débuteront à 13h40 et prendront fin à 15h45.

Une consultation a été menée auprès d'un bon nombre d'élèves qui suivent des cours l'après-midi. Plus de 80% des élèves consultés mentionnent qu'ils souhaitent maintenir le statu quo, pour des raisons personnelles et professionnelles. Les membres du CÉ sont du même avis.

L'horaire ne sera donc pas changé pour la prochaine année scolaire.

8. Dossiers où il est question d'approuver

8.1 Aucun

9. Suivi sur le budget

B. Bouganim parcourt la version détaillée du rapport du conseil d'établissement. (voir le rapport déposé sur TEAMS)

10. Tour de table des diverses instances représentées

10.1 Élèves

La présence de Suyin et Alison aux séances a été grandement appréciée, tant pour leur contribution significative aux discussions que pour la qualité de leurs réflexions. De leur côté, elles ont également exprimé que leur participation avait été une expérience très positive.

10.2 Enseignants

Aucun ajout

10.3 Professionnels

C. Tapin exprime ses préoccupations concernant les récents changements liés aux statuts d'immigration des élèves. Bien que ces directives ne relèvent ni des centres ni des CSS, leurs répercussions sont bien réelles. Elles affectent de manière tangible le parcours scolaire, professionnel et personnel de plusieurs élèves

10.4 Personnel de soutien

Aucun ajout

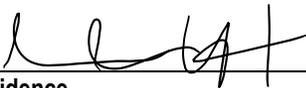
10.5 Organisme sociocommunautaire

M-A Huot mentionne qu'un nouveau centre communautaire verra le jour dans le quartier, l'échéancier et le lieu restent encore à déterminer. Éventuellement, les organismes qui quittent pourront s'installer dans ce nouveau centre.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 15h45.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15h45.



Présidence



Direction d'établissement



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction